

# Sud - Education

Place Chauderon 5 – 1003 Lausanne – Tél. 021/ 351 22 50 – info@sud-vd.ch

Lausanne, le 9 juin 2016

*Par courriel et courrier A*

Madame  
Anne-Catherine LYON  
Conseillère d'Etat  
Cheffe du DFJC  
Rue de la Barre 8  
1014 Lausanne

## **Evaluation des maître.sse.s du gymnase de Morges par les élèves Respect des exigences légales en matière de données personnelles**

Madame la Cheffe de département,  
Madame la Conseillère d'Etat,

Le corps enseignant du Gymnase de Morges a tout récemment fait l'objet d'une évaluation menée par certains de ses élèves. Ceci par le biais d'un site : [www.evaluetonprof.org](http://www.evaluetonprof.org). Ce dernier a connu des péripéties que les élèves responsables du site décrivent par le menu dans la partie « blog » actuellement en ligne.

Nous lisons que, selon cette même source, le site, ouvert le 16 mai 2016, a dû être fermé le lendemain suite à une intervention de la direction de l'établissement, puis a rouvert le 27 mai avec une échéance au 4 juin pour la clôture de l'évaluation. Nous ignorons si ces affirmations sont exactes.

A la date où nous écrivons, le site affiche des résultats globaux sous la forme de graphiques et de notes, sans mention d'aucun nom de professeur.e. Le projet initial des élèves, qui était de publier sur la toile des résultats nominaux pour chaque enseignant.e, a bel et bien été recadré.

Toutefois, nous ne considérons pas cet incident comme une affaire classée. Tant s'en faut.

Nous vous interpellons sur le fait que des élèves aient pu collecter et continuent de traiter des informations qui relèvent des données personnelles des enseignant.e.s.

En effet, le Règlement de la Loi sur le Personnel (RLPers) établit clairement que toutes les informations relatives à une personne qui travaille pour l'Etat de Vaud sont des données personnelles. Celles-ci ne peuvent être traitées (collectées, conservées, communiquées, détruites) que par un nombre très limité

de personnes. Elles sont contenues dans les dossiers personnels des salarié.e.s de l'Etat de Vaud et stockées en un lieu sûr.

Le traitement des données récoltées sur le site [www.evaluetonprf.org](http://www.evaluetonprf.org) ne respecte absolument pas ces normes. Sait-on seulement où ces données sont stockées ?

Jusqu'au 4 juin 2016, la liste exhaustive des maître.sse.s du gymnase de Morges était en ligne pour une évaluation individuelle que pouvait faire toute personne au moyen d'une adresse électronique de chez *Gmail*.

Interviewé par *Toutes taxes comprises* (RTS, 25 avril 2016), le Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence, Monsieur Jean-Philippe Walter, a rappelé une double exigence par rapport aux sites d'évaluation, très en vogue depuis quelque temps. D'abord celle de la transparence : les personnes évaluées doivent être informées de la démarche. Puis celle du consentement, indispensable, des personnes exposées à l'évaluation. Aucune de ces exigences n'a été respectées à Morges, selon nos informations.

Nous vous posons les questions suivantes, auxquelles nous vous remercions par avance de donner des réponses dans les meilleurs délais.

1. Quelle est la position du Département et, plus largement, de l'Etat de Vaud, sur la question du traitement de données personnelles concernant ses salarié.e.s par des tiers ?
2. Que compte faire le Département et, plus largement, l'Etat de Vaud pour assurer aux maître.sse.s du gymnase de Morges un traitement conforme au droit des données les concernant déjà récoltées sur [www.evaluetonprof.org](http://www.evaluetonprof.org) ?
3. Que compte faire le Département et, plus largement, l'Etat de Vaud pour prévenir l'ouverture d'autres sites d'évaluation du même genre ? Entendu qu'ils pourraient concerner bien d'autres secteurs que l'enseignement.

Dans l'attente d'une réponse diligente de votre part, nous vous adressons, Madame la Conseillère d'Etat, Madame la Cheffe de département, nos plus respectueuses salutations.

Gilles Pierrehumbert  
Président de la SVMS  
SUD Education

Angèle Lopez  
Présidente du SVMPEP  
SUD Education

Françoise Emmanuelle Nicolet  
Présidente de l'AVMG  
SUD Education

Copie à Madame Mélanie Buard, Préposée cantonale à la protection des données